...Pour le nous dire il avance sa tarte de ...

...Il raconte un tas de contes bleus aux ...

...Les chasseurs qui le laissent dire tout en ...

...Il le trouve mon vieux, — je n'en ferai qu'à ...

...Mais il est le fils du vieux ...

...Les visites de l'homme du fort Chabrol n'ont pas été bien fréquentes les Nouvilois, car lundi ...

...Il est 11 h. 1/2 et je ne vois pas encore ...

...Le Solidarité Républicaine de la commune, réunie en assemblée générale, acclame le nom du vaillant député de Tourcoing comme porte drapeau de la circonscription aux élections législatives prochaines. Elle assure, en outre, ce dernier, de son profond attachement et fera tout ce qui dépendra d'elle pour faire triompher, à nouveau, le candidat si cher aux véritables républicains de la région ».

MOUVAUX

Les épaves. — Il a été trouvé dans le sentier de Vert-Pré, à Mouvaux, par Mme Canonne, un trousseau de clefs qui a été déposé à la mairie, où la personne qui l'a perdu peut venir le réclamer.

Pour l'Œuvre de l'Hospice. — Une quête faite à une soirée dansante chez M. Auguste Boudry, estaminet du *Soleil-Levant*, a produit la somme de 7 fr. 20.

MARCQ-EN-BARŒUL

Promotion. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Duhautoit, fils de M. Duhautoit, commissaire de police de Marcq-en-Barœul, sous-lieutenant à la compagnie de conducteurs à Madagascar, vient d'être promu au grade de lieutenant en second dans le corps de l'artillerie coloniale.

Nous plus sincères félicitations à M. Duhautoit.

Une plainte. — Mardi matin, M. Jules Varlet, tonnelier, âgé de 44 ans, demeurant à Marcq, rue Moreau, est venu se plaindre au commissaire qu'à son retour de son travail il avait trouvé son domicile seul : sa femme, est, dit-il, partie en compagnie d'un sieur J. D..., âgé de 26 ans, emportant une somme de deux francs et abandonnant ses neuf enfants.

M. J. D... est recherché pour complicité de vol.

Accident de travail. — Chez M. Louis Rogier, entrepreneur, un ouvrier charpentier, Emile Delbert, est tombé dans une cave et s'est fait quelques contusions à la tête et au nez. Le docteur Benoist a prescrit un repos de 8 jours.

PRISE D'ALCOOL A MARCQ

Lundi, vers cinq heures du soir, M. Louis Delamaide, brigadier, et M. Dubos, préposé des douanes, de service au poste de Marcq, virent arriver, se dirigeant vers la frontière, une voiture à deux roues qui leur parut suspecte. Deux hommes se trouvaient dans le véhicule, les conducteurs les sommèrent de s'arrêter mais ils lui obéir à cette injonction ils fouettèrent leur cheval. Le brigadier saisit ce dernier par la bride et fut entraîné par un coup violent d'une bavette qui fut brisée.

Frappé à coups de manche de fouet par un des conducteurs, M. Delamaide partint néanmoins maintenir le cheval. Les deux fraudeurs sautèrent à bas de la voiture et prirent la fuite. Le préposé Dubos les poursuivit et en arrêta un après une course de cinquante mètres. Cet individu a déclaré se nommer Edouard Mailiard, âgé 43 ans, journalier à Lille.

Il prétend ne pas connaître son compagnon, qu'il avait rencontré à La Madeleine et l'avait invité à monter dans sa voiture.

Le véhicule contenait quatre fûts d'alcool d'un volume de 175 litres. La voiture et le cheval ont été mis en fourrière. La valeur totale de la prise est estimée à 2,640 fr.

LANNOY

Conseil de revision. — C'est hier matin, qu'il a été procédé à la mairie, aux opérations du conseil de révision pour les jeunes gens de la ...

...Le colonel de préfecture, Lucien, colonel du 43e, ...

...Bidot, intendant militaire, maréchal, commandant du recrutement, Cailleu, chef du bureau militaire de la préfecture et de trois médecins major du 43e, du 8e et du 1e cuirassiers.

Etaient présents : MM. Motte et Montsalembert, députés; Hazebrouck et Mollies-Dewailly, conseillers d'arrondissement et les maires des communes du canton.

Les autorités ont été reçues à la gare, à huit heures du matin, par MM. Oscar Bétremieux, maire de Lannoy, Payen, juge de paix et Burgaud, lieutenant de gendarmerie.

Les opérations ont pris fin à 10 heures 1/2.

A 11 heures 1/2, un dîner rassemblait les autorités chez M. Bétremieux, maire.

A 1 heure 45 a eu lieu le retour pour Lille.

LEERS

Accident du travail. — Chez M. A. Parent, le jeune Pierre Delannoy, âgé de 16 ans, ouvrier, demeurant à Néchin, s'est fait une piqûre à la main droite en nettoyant une carde.

SAILLY

Agression nocturne. — Dimanche vers 11 h. du soir, M. Sailly, âgé de 72 ans, demeurant à la Place, a été attaqué en sortant de l'estaminet du *Pingon*, par deux individus qui l'ont rossé de coups et lui ont enlevé son portemonnaie contenant 4 fr. 30 et une pipe de 2 fr.

HEM

Tentative de vol. — Lundi, vers onze heures du soir, le domestique de la ferme Bayard, hameau des « Trois fermes », rentrait, lorsqu'il lui sembla entendre du bruit dans l'écurie.

Il crut que c'était le fils du patron et cria « Bonsoir ! »

Au même instant un individu sortit en courant et se perdit dans la nuit.

Le domestique entrant alors dans l'écurie vit un cheval qui paraissait que l'homme en fuite se disposait à voler.

LILLE

Société des Chrysanthémistes du Nord.

— Dimanche dernier, la Société des Chrysanthémistes du Nord a tenu une assemblée générale à l'effet de distribuer les récompenses décernées à l'occasion de l'Exposition du mois de novembre 1901, et de procéder à un vote pour compléter le Bureau de la Société pour l'année 1902. M. D. Fanyau, premier vice-président, présidait la séance, assisté de MM. V. Wuiverçck, vice-président ; Muinard, secrétaire-général ; Vérin, trésorier, etc.

En ouvrant la séance à cinq heures, M. D. Fanyau fait l'historique de la Société depuis qu'elle est reconstituée sur de nouvelles bases et retrace les phases difficiles qu'elle a dû traverser pour arriver à la situation où elle se trouve actuellement, situation des plus satisfaisantes malgré les lourdes dépenses occasionnées pour sa reorganisation.

Il rend hommage au zèle et à l'activité des organisateurs de l'exposition de 1901, ainsi qu'aux lauréats qui se sont surpassés dans leurs apports de chrysanthèmes et termine en faisant les vœux les plus ardents pour que l'exposition en préparation pour le mois de novembre prochain soit digne de ses aînées.

M. Vérin, trésorier, donne lecture d'un rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1901 et fait connaître la situation financière, accusant un encaisse relativement important.

On procède ensuite au vote, puis au dépouillement. La majorité étant acquise aux candidats présentés, le Bureau et le Comité sont ainsi constitués pour 1902 :

Président, M. Ph. de Monigny ; 1er vice-président, M. D. Fanyau, propriétaire ; vice-présidents, MM. V. Wuiverçck, propriétaire à Canteleu ; Richard-Lesay, docteur en médecine, et E. Mulnard, horticulteur ; secrétaire général, M. Jules Nisse, horticulteur à Lomme ; secrétaire adjoint, M. Montagne-Quéto, marchand grainier ; trésorier, M. Vérin, chef de cuisine.

Comité administratif : MM. Henri Bernard, jardinier à Pecq (Belgique) — Cochateux, jardinier — Alfred Dufrumont, jardinier à Loos — Dégrave, jardinier à Wattignies — Armand Delannoy, jardinier à La Madeleine — Louis Delesalle, horticulteur à Haubourdin — Camille Drapier, jardinier-chef à Armentières — Pierre Dutrie, horticulteur à Seclin — Lucien François, jardinier à Lomme — Rinard, jardinier à Canteleu — Saint-Léger, jardinier-chef de la ville — Paul Thibaut, jardinier à Péronne.

Ces résultats accueillis par de vifs applaudissements, on procède à la distribution des récompenses aux lauréats, dont nous avons donné la liste lors de la splendide exposition du Palais-Rameau.

L'affaire des Cuisines populaires.

— La vérification des livres, saisis aux Cuisines populaires, qui avait été confiée à M. Nédoncel, expert à Roubaix, est parvenu, loin d'être terminée. Cet expert étant très mal jugé et le travail de reconstitution étant très long, il se pourra encore plusieurs semaines avant que M. Nédoncel, dépose son rapport.

M. Davaine, juge d'instruction chargé de l'affaire aurait sur la demande de l'expert ordonné un supplément d'enquête.

Le Crime de la rue Gambetta

Il n'y a en hier au Palais aucun interrogatoire au sujet de l'affaire de la rue Gambetta. Aucun témoin nouveau ni ancien n'a été entendu.

Le juge d'instruction M. Davaine, a reçu seulement dans son cabinet, Mme Penig, dont la démarche était du reste toute spontanée.

Il est probable que l'instruction reprendra de nouveau cet après-midi, les débats étant entre deux interrogatoires étant largement écoulés.

Tentative de suicide d'UNE JEUNE BONNE

Chute du troisième étage

Hier vers 6 heures 1/2 du matin, une jeune bonne, Elodie Cochet, 16 ans, au service de M. Surreier, marchand de chaussures, 55, rue Masséna, depuis lundi, a tenté de se suicider, en se jetant dans la rue par une fenêtre du 3e étage de la maison de son patron. Fort heureusement, la jeune désespérée en a été quitte pour une jambe fracturée et quelques contusions sur tout le corps.

M. Surreier avait remarqué à plusieurs reprises que sa nouvelle bonne avait les yeux rougis par les larmes et paraissait triste.

Aux questions qui lui furent posées à ce sujet, Elodie Cochet répondit « que ce n'était rien », et son patron n'y prêta plus attention. Rien ne pouvait faire prévoir sa funeste détermination.

Le marchand de chaussures venait de réveiller la bonne, il était environ six heures du matin, surpris de ne point la voir paraître, il allait appeler de nouveau, quand M. Surreier, du locataire du second, vint l'avertir que sa bonne était tombée dans la rue. En même temps, des gens frappaient du dehors, criant qu'une femme venait de choir du 3e étage sur le balcon du premier.

Un docteur appelé en toute hâte, donna immédiatement ses soins à la malheureuse, et une voiture d'ambulance fut requise pour la transporter à l'hôpital de la Charité.

Interrogée Elodie Cochet, a déclaré qu'elle ne savait pas comment cet « accident » lui était arrivé.

Malgré les dénégations de l'intéressée, il est évident qu'on se trouve en présence d'une tentative de suicide causée par des chagrins intimes.

Les accidents. — Un manœuvre de maçon, M. Camille Hurtrez, 28 ans, rue de Carvin 2, qui était employé hier matin, aux travaux actuellement exécutés au marché couvert de la place Saint-Maurice, est tombé d'un échafaudage d'une hauteur de 2 mètres.

Le malheureux a été relevé par sa camarade, Mme Large, qui l'a vu tomber et a de nombreuses contusions sur tout le côté gauche.

Après avoir reçu dans une pharmacie voisine les soins d'un médecin, M. Hurtrez a été transporté à son domicile.

— Lundi matin, M. Edmond Schoubel, 26 ans, serrurier, rue Delannoy, 110, posait une cheminée en tôle galvanisée sur le toit de la fabrique de céruse de MM. Péras et Cie, rue Pierre-Legrand, 268.

Le serrurier fit un faux mouvement, perdit l'équilibre, et fut sérieusement blessé à la figure qui il se fractura le poignet gauche et la jambe droite.

Le malheureux ouvrier après avoir reçu les premiers soins a été transporté à l'hôpital de la Charité.

Pickpockets. — Mme Rosalie Dautembos, demeurant rue des Poisonceaux, 8, se trouvait dimanche au marché Wicar, lorsqu'elle s'aperçut qu'elle avait soigné des marchandises qu'elle venait d'acheter, que son portemonnaie contenant 35 francs avait disparu.

Ce n'est pas la première fois que les pickpockets opèrent à cet endroit avec une semblable tranquillité.

Espérons que ce sera la dernière, car la police veut de prendre des mesures en conséquence.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Jeudi 27 mars, conférence sur la tuberculose, par le docteur Bécour.

Réunion de famille tous les lundis de 6 h. à 10 h. du soir, pour les membres de l'U. P. au Patronage Laïque, 16, rue de Bouvines.

Le Roi d'Ys

Le Roi d'Ys, l'œuvre tout particulièrement mélodique de Lalo, a été donnée hier soir au Grand-Théâtre, au bénéfice de Mme Mikkelly et de M. Mikkelly, avec le concours de Mme Lloyd de l'Opéra. Dans le rôle de Margared, Mme Lloyd a produit avec son masque, ses gestes tragiques et sa superbe voix de contralto, grande impression.

Ce succès a été partagé par M et Mme Mikkelly qui ont été l'objet d'une longue ovation après le délire du duo du 3e acte.

M. Bertou, régisseur général, a leur remettant de magnifiques cadeaux, a dit les regrets que causent leur départ.

Lille décorée

Nous avons été revoir hier au soir, la spirituelle revue de nos confrères « Lille décoré » qui a gardé intact son succès triomphal des premiers jours. Grâce à l'adjonction de scènes nouvelles très finement observées, l'Affichoir électoral, la Bonne joyeuse, la Gavotte du professeur lillois; le troisième tableau n'est plus reconnaissable et l'on peut dire que cette revue qui sera jouée même le vendredi soir 28, marche alerte et gaie vers la cinquantaine.

LE NORD

NOS CAMBRIOLEURS

Mercerie dévalisée à Canteleu-Lambersart

Des malfaiteurs inconnus, que la police recherche avec activité, se sont introduits, dans la nuit de dimanche à lundi, dans un magasin de mercerie *Au Camélia*, tenu par Mlle Marie, rue Quocq-de Saveinque, et l'ont en partie dévalisé.

Mlle Martin a immédiatement averti le sous-brigadier de police, M. Coutenier qui a ouvert une enquête et a informé le parquet de Lille.

Les malfaiteurs, car on est sûr dès à présent, qu'ils étaient plusieurs, ont, pour s'introduire dans la mercerie, escaladé un mur haut de deux mètres, puis sont descendus dans la cour, après quoi, ils ont pétdul de savon un carreau de la porte de la cuisine, dont ils ont tiré le loquet par cette ouverture pratiquée, le verrou qui retenait la porte fermée.

Etant dans la cuisine, ils ont eu pénétrer très facilement dans le magasin. A ce moment, Mlle Martin fut réveillée par le bruit qu'ils faisaient, mais terrifiée par l'émotion, elle ne put crier. Elle essaya en vain de se lever, ses forces l'abandonnaient et elle tombait lourdement à terre.

Les voleurs ont emporté une certaine quantité de marchandises : trois pièces d'étoffe de Vichy, une pièce de zéphyr, trois pièces de doublures, six pièces de dentelles de différentes couleurs, des rames à tricoter de toutes couleurs, quatre douzaines de pantoufles, etc. Le tout vaut environ 600 francs.

Jusqu'à présent la police n'a aucun indice.

LE CRIME DE MARQUETTE

Le bruit d'après lequel une ordonnance de non-lieu pourrait être rendue en faveur de Pierrille Taffin et de la femme Goossens, tend à se confirmer. Lors des dernières confrontations des témoins avec Taffin, d'abord en présence de Me Parmentier, puis en présence de la femme Goossens, en présence de Me de Lauwereyns, avocats des inculpés, les témoins n'ont pu préciser aucun détail de nature à opérer une abolition convaincue, et que même, ils se sont montrés beaucoup moins affirmatifs que dans les entretiens et confidences qui ont précédé, ou suivi leur audition par le juge d'instruction.

Il nous revient à ce propos un détail de nature à éclaircir la psychologie de la femme Goossens, qui se produisit vendredi, au cours de l'instruction.

Le conseil de l'inculpée examinait avec M. Dravaine la photographie horrible de la victime, le crâne inhumé de mêmes beautés, l'œil crevé, la face méconnaissable.

Les témoins se penchaient pour voir. Soudain, M. Dravaine tendit cette photographie à la femme Goossens, en lui disant : « Tenez, là, voilà votre mari. Voyez dans quel état il est. Et vous ne vous êtes même pas dérangée pour aller voir ce cadavre que la foule entourait. Et depuis que vous êtes arrêtée, vous n'avez pas même eu une larme en pensant à lui.

La femme Goossens, avait pris la photographie et la contemplait, elle, sans un mot.

Oh ! elle ne pleurera pas, murmura le juge.

La femme Goossens, fit un effort pour soulever sa poitrine et provoqua quelques larmes. Ce fut un vrai. Alors, le juge lui dit ce qu'elle pourrait bien trouver à dire d'émouvant et s'écria :

Je ne peux pas l'avoir ?

Quoi ? Cette photographie ? Pourquoi faire ? Pour garder un souvenir...

Cette inconscience peut faire pendant avec celle de Pauline Dumortier, demandant un avocat à son mari.

Un incendiaire à Cysoing

Un incendie, dû à la malveillance, s'est déclaré hier vers 7 heures du soir.

Deux maisons du village appartenant à M. Louis Olivier, cultivateur, ont pris feu. Les meules ont été complètement détruites.

Dans la soirée, le sieur Julien Dhilly, originaire d'Ennetières-en-Weppes, et âgé de 48 ans, ouvrier de ferme, s'est présenté à la gendarmerie et a déclaré être l'auteur de l'incendie. Il a avoué avoir commis le crime dans le but de se faire arrêter. Il est d'ailleurs coutumier du fait et a subi déjà 2 ans d'emprisonnement pour incendie volontaire.

Dhilly est sorti de prison en octobre dernier. Il ne demande qu'à y rentrer, a-t-il dit.

Aucun secours n'a pu être porté, les meules sinistrées étant situées dans un endroit fort éloigné des habitations, et sans eau.

Le vent soufflait en tempête. On craint un moment que des flammèches n'atteignant une trentaine de mètres de distance, le même propriétaire et qui se trouvait à proximité du lieu de l'incendie.

Les pertes sont évaluées à 1600 francs. Il y a assurance pour 1000 francs seulement.

Le service d'ordre était fait par les gardes champêtres Delenne et Louis.

LA BASSÉE. — Nous recevons la lettre suivante :

Je vous serai très reconnaissant de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro les quelques lignes ainvantes en réponse à la lettre de M. Crespel publiée dans la *Dépêche* :

M. le maire triomphe, on l'accusait d'avoir ourdi de noires machinations contre l'Orphéon, il brandit triomphalement la lettre de M. Martin et s'appuie sur cette épître absolument personnelle pour prétendre que j'ai impliqué à tous jours soutenu et encouragé l'Orphéon.

Beaucoup de membres de l'ancien Orphéon, sinon tous, ont été extrêmement surpris des termes de la lettre de leur Président. Tous connaissent les sentiments que Monsieur le Maire nourrissait contre l'Orphéon.

Il n'avait cependant jamais dans cette société essentiellement républicaine, pourquoi lui aurait-il accordé plus de sympathies qu'aux Amis-Réunis et aux Sapeurs-Pompiers. On se souvient que le Conseil Municipal refusa le subside que ces derniers sollicitèrent pour prendre part en 1900 au Concours de Vincennes dont ils revinrent couverts de gloire. Par contre il accorda, à la même époque, une subvention supplémentaire de 400 fr. à 5 ou 6 gamins de la Société de Gymnastique pour aller à l'Exposition.

Quoi que vous en disiez, M. le Maire, vous n'avez jamais éprouvé que de l'antipathie pour vos ennemis politiques et estimables qu'ils soient.

Si vous n'avez pas demandé à votre conseil la suppression de la subvention de l'Orphéon, c'est que cette société, complaît encore à cette époque dans l'assemblée communale des amis qui formaient la minorité républicaine et que vous avez craint un échec.

Mais, vous avez des dépensions scandaleuses de 4900 qui donneront à La Bassée un conseil municipal entièrement clérical et composé de pantins dont vous n'avez plus qu'à tirer les ficelles, il y avait plus d'illusion possible pour l'Orphéon.

M. Martin n'en avait pas plus que ses collègues, car il connaissait vos intentions de commettre sa société à vos exigences ; en n'est pas seulement la démission de M. Carpentier qui a amené la dissolution mais bien le certitude que la subvention serait rayée du prochain budget. L'Orphéon a préféré disparaître que de se laisser envahir par vos créatures, voilà tout.

Demandez donc à M. Martin de venir prétendre le contraire.

Un membre de l'Orphéon.

DOUAI

ORCHIES. — M. Oscar Dedibant, dont nous avons annoncé hier les exploits, a été arrêté dans après-midi par le gendarmerie pour rébellion à main armée et menace de mort. » Il a été conduit hier soir à 5 heures du soir pour comparaître devant le juge d'instruction, à Douai. Au moment de son arrestation il a été trouvé porteur de quatre cartouches de revolver calibre 12 millimètres.

QUINCY. — Nous recevons la communication suivante sur pièce que l'intérêt :

A la suite de démêlés entre musiciens de la musique cléricale et le curé Béthune, ce dernier a été déplacé.

Le parti des Jésuites insinue nerfeusement que certains républicains influents de la commune ont essayé par tous les moyens d'empêcher ce départ.

Voulant dissiper toute équivoque, nous protestons énergiquement contre le mensonge. Nous affirmons de la façon la plus formelle ne nous être jamais occupés du cas du prêtre Béthune; son maintien à Quincy ou son départ nous laissant indifférents. Que ce curé ou un autre desserve la commune, peu nous importe; nous nous en désintéressons complètement.

Nos opinions sont suffisamment connues, aussi nos conclusions feront-ils justice des calomnies insinuées qui sont mises en circulation.

Recevez, M. le Rédacteur, etc...

Alp. Dupont,
Conseiller municipal de Quincy.
Président de l'*Union Républicaine*;
J. Bugnet,
Conseiller municipal.
Vice-Président de l'*Union Républicaine.*

VALENCIENNES

DENAIN. — Avant-hier, vers cinq heures, l'échafaudage d'une maison en construction, rue Delinsel, s'est effondré d'une hauteur de huit mètres, entraînant trois ouvriers, M. Joseph Dormignies, 62 ans, a été contusionné aux reins ; le jeune Donze Rémy, 17 ans, de Mouchin, a eu l'avant-bras droit fracturé, une plaie à la tête et des contusions à la jambe droite : le troisième, Charles Dieslair, 16 ans, n'a reçu aucune blessure.

DUNKERQUE

Accident mortel

Un ouvrier terrassier des chantiers de l'avant-port, Prudent Gobrech, âgé de 44 ans, qui était occupé avec son fils à ranger des wagonnets de mortier, est tombé sous le premier plus qu'on n'aurait sûrement pas manqué de lui offrir dans le Comité d'honneur et le Jury. Il ne sera de la fête qu'en effigie et c'est même là une très heureuse idée que de profiter de la présence de nombreux musiciens étrangers pour inaugurer au Conservatoire le buste du glorieux auteur du *Roi d'Ys*.

Un autre monument sera érigé à la même époque, c'est celui du chansonnier Desrousseaux. La commission a jugé, et je l'en félicite, que le palais devait être à l'honneur en même temps que la mémoire de celui qui l'employa de façon si charmante et si originale ; elle a, en conséquence ouvert, dans son programme, une division spéciale pour les sociétés chantant les anciens dialectes.

Oh ! cela n'a pas été tout seul. Il s'agissait de créer un précédent et les innovations ont bonnes : soient-elles, ne se font pas sans opposition. Passe pour les mandolines, les trompes de chasse, les accordéons, mais le palais qui sonne ! Ah ! Ah ! Voilà l'exclamation poussée au sein de la commission à la première lecture de la proposition.

L'idée était pourtant lancée ; elle mûrit, en plus d'un cerveau, dans l'intervalle de deux réunions.

— Au fait, pourquoi pas ? se disent les commissaires, nous employons bien à l'occasion ce langage populaire, et nos poètes spéciaux savent en tirer de tels effets que ce sera peut être goûté du public.

— Essayons-le, disent-ils.

Et ce groupe se dirigeait vers les Ecuries.

— Quel est cet homme ? demanda Savinien, bas, à Hélène.

— Le père Brinquetaille, oncle paternel de Marguerite et qui habite Landepereuse avec M. Richardier ; original et vieux payan qui profite largement de la fortune de son frère. Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

— Nous allons le savoir, car c'est chez nous qu'il se dirige.

Hélène dit à l'oreille de Salvanien :

— C'est un hasard qui te les amène. Les gens qui ont du génie savent profiter de tous les hasards.

Savinien sourit.

— Tu oublies d'avoir du génie, dit-il.

Les fenêtres du rez-de-chaussée étant ouvertes, Marguerite aperçut Renaud d'Albaron.

Elle s'élança vers lui, les mains suppliantes, pâle, éperdue :

Vite, vite, monsieur le docteur, sauvez-la, sauvez-la.

En même temps, Brinquetaille, avec son précieux fardeau, entrait dans la maison.

Juliette était toujours évanouie.

Il la déposa dans un fauteuil et resta auprès d'elle pour la soutenir, car Marguerite, affolée, paraissait avoir perdu tout son sang-froid.

— Qu'est-ce donc ? dit Renaud... Qu'a-t-il ?

(*A suivre.*)

BÉTHUNE

Un suicide à Divion

M. Casimir Ambiane, âgé de 30 ans, originaire de Thérouanne, ouvrier à la fosse n° 5 des mines de Bruay, demeurant à Divion, était en proie à un violent chagrin depuis que sa femme avait quitté le ménage, il y a 3 mois, et il devenait de plus en plus sombre. On redoutait un malheur.

Samedi dernier, il était revenu de la fosse comme d'habitude. Vers 5 heures du soir, présentant d'un moment où il était seul, il s'est pendu dans sa chambre à coucher. Sa femme de ménage, aidée de deux voisins, a essayé de rappeler Ambiane à la vie ; mais tous les soins ont été inutiles.

CALAIS

La reine d'Angleterre à Calais

La reine d'Angleterre qui se rend en Allemagne, devait déjeuner mardi à midi, à Calais. Le mauvais état de la mer a empêché le voyage qui aura lieu demain, si le temps le permet.

FINANCES

Paris, le 25 mars 1902.

Les affaires ont été très restreintes et le marché laisse un peu à désirer dans l'ensemble.

Nous retrouvons le 3 0/0 à 100 65 et le 3 1/2 0/0 à 102.17.

Nos établissement de crédit font bonne contenance : Crédit Lyonnais 1 0/0, en compte de 18.32 ; ses actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour le 9 avril à Lyon. Le Comptoir National d'Escompte vaut 674, la Société Générale 612, le Crédit Foncier 740, la Compagnie Française des Mines d'or 145.

Dans le compartiment industriel, les Wagons-Lits sont mieux tenus à 298 ; la Dynamite Centrale s'insérit à 717.

En Banque, l'action de la Société des Caoutchoucs du Caroni est active à 170 fr. ainsi que la Part à 27.50.

Les fonds étrangers sont calmes : Extérieure 78 francs, Italien 103.87, Russe Serbe unifiés à 0/0 68.20 ; une amélioration évidente s'est produite dans la situation de la Serbie, qui a maintenant une stabilité budgétaire à laquelle elle n'était pas habituée auparavant. A Bruxelles 3 0/0 99 55. Capital Nationale Financière 80.50. Capital et Dividende International Tramways en progrès à 102.50 et 52. Privilégiés Compagnie Industrielle d'Electricité d'Anvers 68.50. La Part Belge-Roumaine de T... ports avance à 22.50. Valeurs Congolaises ... faibles.

Chemins français fermes.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

LE PATOIS

au Concours de musique de Lille

Plus on approche du 15 août, plus on acquiert la certitude que le grand concours international de musique organisé par la Municipalité, avec le concours du Tout-Lille mélomane, et sous la présidence de l'éminent Directeur du Conservatoire de Paris, sera une manifestation musicale artistique. C'est de tous les coins de France et de Belgique que parviennent nombreuses les adhésions et les demandes de renseignements complémentaires.

Lillois, réjouissons nous comme se serait réjoui notre concitoyen Lalo, s'il lui avait été donné de prendre la place plus qu'on n'aurait sûrement pas manqué de lui offrir dans le Comité d'honneur et le Jury. Il ne sera de la fête qu'en effigie et c'est même là une très heureuse idée que de profiter de la présence de nombreux musiciens étrangers pour inaugurer au Conservatoire le buste du glorieux auteur du *Roi d'Ys*.

Un autre monument sera érigé à la même époque, c'est celui du chansonnier Desrousseaux. La commission a jugé, et je l'en félicite, que le palais devait être à l'honneur en même temps que la mémoire de celui qui l'employa de façon si charmante et si originale ; elle a, en conséquence ouvert, dans son programme, une division spéciale pour les sociétés chantant les anciens dialectes.

Oh ! cela n'a pas été tout seul. Il s'agissait de créer un précédent et les innovations ont bonnes : soient-elles, ne se font pas sans opposition. Passe pour les mandolines, les trompes de chasse, les accordéons, mais le palais qui sonne ! Ah ! Ah ! Voilà l'exclamation poussée au sein de la commission à la première lecture de la proposition.

L'idée était pourtant lancée ; elle mûrit, en plus d'un cerveau, dans l'intervalle de deux réunions.

— Au fait, pourquoi pas ? se disent les commissaires, nous employons bien à l'occasion ce langage populaire, et nos poètes spéciaux savent en tirer de tels effets que ce sera peut être goûté du public.

— Essayons-le, disent-ils.

Et ce groupe se dirigeait vers les Ecuries.

— Quel est cet homme ? demanda Savinien, bas, à Hélène.

— Le père Brinquetaille, oncle paternel de Marguerite et qui habite Landepereuse avec M. Richardier ; original et vieux payan qui profite largement de la fortune de son frère. Mais qu'est-ce que cela veut dire ?

— Nous allons le savoir, car c'est chez nous qu'il se dirige.

Hélène dit à l'oreille de Salvanien :

— C'est un hasard qui te les amène. Les gens qui ont du génie savent profiter de tous les hasards.

Savinien sourit.

— Tu oublies d'avoir du génie, dit-il.

Les fenêtres du rez-de-chaussée étant ouvertes, Marguerite aperçut Renaud d'Albaron.

Elle s'élança vers lui, les mains suppliantes, pâle, éperdue :

Vite, vite, monsieur le docteur, sauvez-la, sauvez-la.

En même temps, Brinquetaille, avec son précieux fardeau, entrait dans la maison.

Juliette était toujours évanouie.

Il la déposa dans un fauteuil et resta auprès d'elle pour la soutenir, car Marguerite, affolée, paraissait avoir perdu tout son sang-froid.

— Qu'est-ce donc ? dit Renaud... Qu'a-t-il ?

(*A suivre.*)

FEUILLETON 29

CRIME DE PASSION

Par Jules MARY

PREMIÈRE PARTIE

Le Roman de Margot

Juliette était très brune, tandis qu'un Margot il y avait comme une sorte de ... Actuellement l'indécision, qui, de loin, faisait souvent qu'on prêtait peu d'attention à sa beauté, mais qui exerçait sur tous ceux qui l'approchaient une séduction irrésistible, faite de charme exquis, de douceur attendrie, de bonté ... de franchise et de loyauté.

Elle avait, très régulier, était pâle, non d'une pâleur profonde d'Hélène, mais avec un ... rosé sous la peau. Les cheveux étaient châtain clair, paraissaient tantôt ... tantôt blonds.

Elle avait, très grands et très profonds, parfois paraissant bleus, de ... bien d'ardoise qui met au regard ... d'expression et parfois, aussi, paraissant brun. Cela donnait une variété ... à cette physionomie, la rendait ... pour ... et rêveuse, triste ou gaie, rusée ... naïve.

Mais quelle que fût la nuance du regard, une chose restait de sa parure ... qu'on ne pouvait faire oublier ; ... ses lèvres, très grandes, plus que n'eût ... les lèvres de ... malines de ... et ... Hélène avait ... hier, si les aspirations mystérieuses de la femme qu'elle serait demain.

Savinien la contemplait.

Quand elle fut passée, il fit claquer sa langue contre son palais, ainsi qu'un gourmet connaisseur qui vient de savourer un vin de haut cru.

Il cherchait des yeux sa cousine qui semblait indifférente.

— Hélène ?

— Eh bien, tu l-as vue ?

— Elle est tout simplement exquise !

— Oui, je te l'ai dit, elle n'est pas mal. Tant mieux... car, bourgne, bossus et manchots, je t'épouserais tout de même, n'est-ce pas ?

Savinien se mit à rire.

— Sais-tu que tu es redoutable ?

— Pourquoi ?

— Tu as une franchise qui vous casse bras et jambes.

— J'espère que tu ne feras pas de sentiments avec elle ?

Savinien alla vers Hélène, lui prit les mains et la regarda droit dans les yeux.

— Je n'avais laissée petite fille, il y a dix ans, mais je te retrouve maîtresse femme.

— Tu m'apprécieras plus.

— Pour t'apprécier, je n'ai pas besoin d'attendre... mon jugement est fait sur toi... Tu ne vaux pas cher...

Hélène eut un sourire inquiétant.

Savinien lui lâcha les mains et ajouta en manière de philosophie :

— Moi non plus, du reste... Mais il est une question que je voulais t'adresser... Tu ne m'as pas dit un mot de Renaud... A tous ces beaux projets de fortune et d'avenir, Renaud, s'il est honnête, pourra opposer un obstacle infranchissable ?... Est-il honnête ?...

— Oui...

— Alors, ce n'est pas la peine de nous mettre au travail.

— Il est honnête. Auprès des autres, il est fort, c'est un homme. Auprès de moi, ce n'est plus qu'un enfant, très gâté, très énergie, qui tremble et qui implore...

— Je comprends, toujours malade, tout jours nageveux.

— Tu jugeras bientôt par toi-même s'il peut être un obstacle pour nous. Souviens-toi seulement que jadis il excusait toutes mes volontés et tremblait devant moi. Il était déjà malade en ce temps-là. Il l'est encore plus aujourd'hui et par conséquent, ce que je décidérai, il le voudra, ce que je voudrai, il le voudra... Ce que j'ordonnerai il l'exécutera ou du moins n'y mettra pas d'opposition... Le pauvre homme !

Elle eut un cruel et méprisant sourire.

— Du reste, Savinien, écoute, observe et juge par toi-même, car je vous l'ai dit...

En effet, on entendait des pas dans les pièces qui précédaient le salon et tout de suite un homme entra.

Trente ans, de taille moyenne, très brun de peau, comme s'il était né dans le Midi, les yeux noirs, les cheveux et la moustache noirs.

C'était le frère, c'était Renaud d'Albaron.

Il y avait, sur sa physionomie, un grand air de douceur ; dans ses yeux, une sorte d'hésitation, de timidité qui dénotait une certaine faiblesse de caractère, sur son front, un pli creusé par la tristesse et par les soucis, par la maladie peut-être.

Les deux hommes se serrèrent la main.

— Tu es le bienvenu aux Basses-Bruyères Savinien, dit Renaud avec une familiarité fraternelle... Tu pourras demeurer auprès de nous tout le temps qu'il te plaira. Je regrette seulement que mère pauvreté nous empêche de te recevoir avec plus de luxe et plus de confortable.

— En effet, dit la jeune fille avec un sourire moqueur et la voix dure, nous avons juste de quoi ne pas mourir de faim. L'été cela se passe encore, car il est facile de faire quelques économies. On ne se chauffe pas et l'on dépense peu d'huile à brûler. Mais l'hiver, nous faisons des dettes, et nous les payons avec les économies de l'été. Quant à mes frais de toilette, ils sont nuls. Je mets, je fais, refais, aux modes nouvelles, les robes que je portais à Paris, il y a cinq ans.

Renaud souffrait visiblement d'entendre ainsi parler sa sœur.

Il avait baissé la tête; ses yeux s'étaient voilés.

Hélène ajouta :

— Et j'ai vingt-cinq ans et je suis belle et j'avais cru à une vie de fêtes et de plaisirs, d'adulations et d'admirations !...

Renaud lui prit les mains :

— Pourquoi récriminer ? Pourquoi surtout vouloir me faire un reproche d'une existence misérable et douloureuse qui ne me pèse pas moins qu'à toi ? Ce n'était pas cette existence de gêne, de misère, que tu avais rêvée... J'en souffre donc doublement pour moi et pour toi !... Je voudrais te voir souriante et heureuse, fêtée comme tu es digne de l'être par la beauté !... Et je l'assure que c'est un supplice de tous les jours, de toutes les minutes, que de voir ton joli visage s'attrister, tes yeux ne plus avoir de sourires, tes lèvres ne plus m'accueillir qu'avec des paroles cruelles, avec des allusions qui me font autant de blessures... et ton front assombri ne plus refléter qu'une incurable mélancolie... Je suis très malheureux, ma chère Hélène, n'augmente pas mon chagrin, veux-tu ?

Il parlait avec la douceur timide d'un enfant qui redoute une grandeur de sa mère.

Sa voix était suppliante et tendre.

Hélène coula un regard vers Savinien.

Ce regard signifiait :

— Crois-tu que si jamais j'exprimais une volonté, quelle qu'elle fût, ce pauvre homme trouverait en lui le courage de me résister ?

Alors, le visage d'Hélène changea tout à coup.

Il y eut dans ses yeux une tendresse et sur ses lèvres un sourire doux.

Elle était vraiment belle lorsque disparaissait ainsi la dureté habituelle de ses traits.

Elle redevenait femme et vraiment femme avec ses séductions et ses enivrements.

Elle murmura d'une voix très basse et comme pour lui :

— Renaud, je n'ai pas voulu te faire de la peine et je te demande pardon. Tu veux bien me pardonner ?

— Oui, oui, je te pardonne, mais je t'en prie, ne te plains plus... sois courageuse, autrement cela me fait trop de mal... Qui sait si de meilleurs temps ne reviendront pas ?

Il embrassa Hélène et il allait se retourner vers son cousin, l'entretenir de ses voyages et de ses aventures lorsque Savinien, qui s'était rapprochée de la fenêtre, et distra